

Edition du "REVEIL DU NORD"

186 bis, rue de Paris, LILLE

Bureaux à PARIS, 43, boul. Haussmann (7^e)

Le plus forte vente de la région

Directeur : Eug. GUILLAUME

BUREAUX : ROUBAIX, 45, Rue de la Gare, 45. TOURCOING, 2 Place de l'Hôtel-de-Ville, 2

A PROPOS DU MYSTÈRE DE PARIS-PLAGE

LE Crime du "Chat Noir"

Commis à Cucq il y a près de 20 ans, il donna, lui aussi, bien du fil à retordre aux policiers

Quand fut connu le mystérieux assassinat d'un horrible assassinat de M. Wilson dans les dunes boisées situées entre Cucq et Paris-Plage, une grande émotion étreignit les habitants de cette région.

Un coup de feu mortel

Retraçons-le brièvement : Issu d'une famille de la région, Edouard Grar, convola à 26 ans, en justes noces avec une enfant assistée, élevée à Etaples : Berthe Guejan, de deux ans plus âgée que lui.

Le mystère de Cucq

Dès cinq heures du matin, le lendemain, les gendarmes se trouvaient sur les lieux et commençaient leur enquête. Le Parquet de Montreuil, représenté par M. Tattegrain, juge, descendit sur les lieux du crime.

Tout comme pour l'affaire Wilson, des personnes suspectes furent interrogées. Citons entre autres, par leurs sobriquets respectifs, les sieurs « Bon Tabac », ainsi surnommé à cause de son affection pour la plante à Nicot ; « Cl' Co », « Charlet » et enfin « Jean le Chauffeur ».

En désespoir de cause, après de vaines enquêtes, avant de classer l'affaire, on chargea l'inspecteur de brigade mobile Faivre, d'essayer de percer « le mystère de Cucq ».

Le sauvage assassinat d'une vieille cabaretière à Bailleul-sire-Berthoult

Le vol est le mobile de ce crime horrible commis, en plein jour, avec une audace déconcertante, par la sinistre brute qui a pris la fuite

Bailleul-sire-Berthoult, 5 juin. — Un crime horrible, commis avec une audace déconcertante, a été découvert lundi, à la tombée de la nuit, dans la rue de la Station, à Bailleul-sire-Berthoult. Une vieille cabaretière, Mme Vve Pigache-Dumont, a trouvé la mort dans



Le jeune Pigache qui découvrit le cadavre de sa mère.

M. Housiaux, employé de chemin de fer, fit immédiatement prévenir la brigade de gendarmerie de Vimy, qui arriva promptement. Le maréchal des logis D'Hoorné et les gendarmes Merveille et Denis, dont il faut louer le zèle, se mirent aussitôt en devoir de faire les premières constatations. Le Parquet d'Arras, le commandant d'arrondissement, la brigade mobile, les brigades voisines, le commissariat d'Arras, furent prévenus avec rapidité.

Des flaques de sang

Nous nous sommes rendus à Bailleul, où l'horrible forfait est l'objet de toutes les conversations. Le délit tenu par Mme Vve Pigache-Dumont est à enlever dans ces circonstances du ponton station du Chemin de fer du Nord. Il fait angle de la rue de la Station et de la rue de Neuville. Séparé de toute autre habitation de plus d'une vingtaine de mètres, on peut le considérer comme totalement isolé. C'est dans cette maison reconstruite depuis à peine deux ans qu'un crime abominable a été décelé.

En rentrant à gauche, le débit n'est pas bien grand. Si les yeux sont immédiatement attirés par des flaques de sang qui se coagulent lentement sur le sol, une autre chose frappe notre vue : la propreté méticuleuse qui règne dans cette pièce. Sur une table se trouvent un petit verre de genièvre-plein jusqu'au bord, une cullière à café et un grain de tabac. C'est sur la chaise la plus proche de cette table qu'a consommé l'assassin. Sur une autre chaise, un carafon de genièvre est renversé. Près du comptoir rouge de sang, on remarque une serviette ayant contenu de l'argent, et dans le tiroir posé sur ce meuble, une tasse ayant contenu du café.



Les policiers enquêteurs et les magistrats du Parquet, devant le salon du crime.

Le jeune homme, prévoyant qu'un malheur était arrivé à sa mère, qui subit, il y a quelque temps, une terrible maladie, s'efforça de ne pas aller à la messe, mais se trouva sur le côté, fils au pas de course dans la rue de Neuville, derrière le mur du jardin, puis, ne voyant personne dans la cour, mais remarquant du sang sur une des portes, sang qui lui eut tout d'abord l'air d'être une tache de rouille, il entra précipitamment dans la maison. Il chercha sa mère, descendit en proie à une émotion intense dans la cave, remonta aussitôt vite, grimpa au grenier, et, de retour au rez-de-chaussée, constata que la pièce était rouge de sang. Il appela alors des passants, demanda du secours chez une voisine, Mme Housiaux, dont la maison n'est séparée de la propriété Pigache que par un porillon encastré dans le mur. Il se précipita vers la porte d'entrée, et, à quelques mètres du cadavre de sa mère sans le remarquer.

Un "Pardon Breton" en Seine-et-Oise



Comme chaque année, les Bretons de Paris se sont rendus en foule à Montfort-l'Amaury, petite ville de Seine-et-Oise où ils purent retrouver le pittoresque des pardons bretons. La Déesse de Bretagne (Mlle Germaine Le Bourhis) fit son entrée solennelle dans son chef de Montfort entourée de ses demoiselles d'honneur : Mlles Marie-Antoinette Le Page et Mauriceotte Le Meur. Des fêtes se dérouleront ensuite et l'on dansera joyeusement au son du binéou.

M. Fernand Bouisson a été élu hier président de la Chambre

MM. Paté, Bouysou et Bouilloux-Lafont sont vice-présidents ; le quatrième sera élu aujourd'hui

La séance de la Chambre est ouverte mardi, à 15 heures, devant plus de 500 députés. D'autres attendent dans l'hémicycle le moment de voter. Le vote personnel exige pour



M. Fernand BOUISSON

L'élection du bureau définitif, oblige en effet les députés à être là. C'est donc une vraie fourmilière.

L'élection de M. Loucheur, validée

Dans le bruit, le président valide les élections de MM. Stern, Riché, Em. Borel, Ramadier, J.-L. Breton, Loucheur, Jacquier, Ternois.

La constitution du bureau

M. Sibille annonce ensuite que l'ordre du jour appelle l'élection du bureau définitif. On procède d'abord au scrutin pour l'élection du président définitif ; les députés votent sans interruption pendant une heure.

Le coupon cycliste Illois Perrain participera au championnat de France routier

Le Lillois Julien Perrain, qui mit en vedette le "1er Critérium" amateur du "Réveil du Nord", avait été, à la suite de sa victoire dans le Critérium des Aiglons, désigné pour tenter un essai en vue de sa qualification pour le championnat de France routier.



Julien PERRAIN sélectionné : Lefebvre, F. et C. Félissier, Le Drogo, Souchart, etc.

Le franc sera-t-il stabilisé cette semaine?

(DE NOTRE REDACTION PARISIENNE)

Dans les milieux informés, la question de la stabilisation fait l'objet de nombreux commentaires. Cette opération, qui apparaissait récemment encore comme devant être réalisée par le gouvernement, dans une période assez éloignée du moment présent, semble aujourd'hui devoir être décidée plus rapidement que l'on était fondé à le croire. C'est plus, dit-on, une question de mois, mais de jours, et l'on ne serait pas étonné que cette mesure intervienne à la fin de la semaine actuelle, vendredi soir assurément certains.

M. Poincaré fera allusion à cette question, dans la déclaration ministérielle qu'il lira jeudi prochain aux Chambres, mais sans donner aucune précision sur la date à laquelle il entend stabiliser le franc.

EN 2^e PAGE : Importante déclaration de M. Poincaré sur les mesures d'assainissement monétaire.

En sixième page : AUJOURD'HUI LA FEMME, L'ENFANT, LE FOYER

Le Scandale de Bailleul

Le juge d'instruction de Dunkerque, entend ce matin, mercredi à 10 heures, l'ancien maire de Bailleul, Natalis Duménil, qui devra s'expliquer sur les émissions de chèques sans provision.

La 2^e audience du procès Mestorino a été, elle aussi, accablante pour l'accusé

Il a été prouvé que l'assassin de Truphème avait encore menti en disant qu'il paya 13.000 francs le silence du garagiste Pazin. Mlle Charneau s'est évanouie au cours de sa déposition

Au début de cette deuxième audience du procès Mestorino qui se déroule aux Assises de la Seine, tout le monde s'attend à tout, à des révélations et même au renvoi du procès. Cependant, rien de cela ne se produira. L'audience sera levée sans que rien ne se passe de ce qu'on attend. Il y a eu des gens d'air, car la salle était comble. Des femmes surtout, dans une proportion de dix pour un homme.

La déposition d'une jeune fille qui vit la scène du meurtre

Voici Mestorino, voilé et larmoyant. Puis le premier témoin, une employée de l'accusé, âgée de 17 ans. Elle s'appelle Suzanne Langlois et elle est polonoise. Elle commença à la séance de meurtre. Elle connaissait Truphème et "a reconnu" puis, d'une voix timide d'écouler : M. Truphème parlait. Il a dit d'abord à Mlle Charneau : « Suzanne, j'ai une sœur comme toi », puis, à Mestorino : « On ne lui pas un homme pour 100.000 francs ». Nous sommes assis partis. Nous croyions que M. Truphème avait voulu voler notre patron.



Une attitude de Mestorino

Mlle Langlois : On nous avait tellement suppliés. Le témoin : Qui ? Le Président : M. Mestorino et Mlle Charneau. Le Président (à Mestorino) : Dites-nous, Mestorino, vous avez entendu le témoin, il confirme les versions des précédents témoins. Qu'avez-vous à répondre ? Mestorino se lève, baisse la tête, s'écroule et sanglote sans répondre. Sur une question du Président, Mlle Langlois précise quelle reçut en dépôt les bijoux volés, sans se douter de leur provenance et aussi qu'elle s'informa du départ de Truphème auprès de Mlle Charneau. Le témoin : Elle m'a répondu qu'il n'était qu'un peu bûché et était parti dans le soir.

Mlle Charneau assista à l'emballage du cadavre

Voici la belle-sœur de l'accusé : Suzanne Charneau. Une toute petite femme élégante, fourrue, bas de soie. Elle pleure abondamment et parle par phrases hachées. Toute la scène tragique, elle l'a vécue. Je vis mon beau-frère et l'autre. J'aurais peut-être pu sauver l'autre, mais mon beau-frère m'a tellement suppliée, je me suis tue, j'ai menti. Il faut lui donner une chaise. Elle s'assied, sanglote, cache sa tête dans ses mains. J'ai menti pour le sauver. J'ai dit que j'étais sa maîtresse. C'est pas vrai. Le Président : Pourquoi l'avez-vous dit ? Mlle Charneau : On me l'a conseillé.

Le Président : Qui ? Dites les noms. Le témoin : Je ne sais pas (Sensation). Le Président : Vous êtes allée acheter la couverture ? — Oui. — Et c'est vous qui avez donné les indications concernant le métrage de la toile. Mlle Charneau, étrangement égarée, gémit : Non, ce n'est pas vrai. Je vais dire toute la vérité ; mais ce qui est vrai, c'est que j'ai assisté à l'emballage... du... de M. Truphème. Le Président : Allons, mademoiselle, rendez-vous : vous avez assisté au départ du cadavre ? Vous le portez aussi ? Le témoin, dans un grand cri : Oh ! non. Le Président : Mestorino le portait comment ? Mlle Charneau, tout ses mains, son visage sur la chaise, puis : Il le traînait dans l'escalier. Une longue exclamation d'horreur part de l'assistance.

Elle s'évanouit

Puis soudain, c'est la crise de nerfs. Le Sac é main qui tombe, le corps vacille et qu'on emporte inanimé sur une chaise. M^{lle} Charneau : Par pitié, je renonce à toutes mes questions : dit-elle. M^{lle} Charneau : Par pitié, je renonce à la déclaration que je voulais faire et que je me réserve de faire dans mon réquisitoire.

Des gendarmes... le Dr Paul... la concierge

Voici d'autres témoins plus réposants : des gendarmes. Ils ne disent rien qu'on ne sache déjà. Une précision pourtant : le tampon que qu'il recouvrait la bouche du cadavre était de la grosseur d'un carafon de bière. Il était fixé sur la bouche par des ficelles. Le docteur Paul qui procéda à l'autopsie vint redire que Truphème est mort par asphyxie. Cette asphyxie doit être attribuée à la suffocation provoquée par la présence d'un tampon de ouate dans la bouche. Une petite vieille, la concierge de Mestorino, n'a pas vu descendre le cadavre et le dit très longuement. Mlle Charneau, dit-elle, m'a parlé ce jour-là sans doute pour que je ne vois pas son beau-frère.

(LIRE LA SUITE EN DEUXIEME PAGE)

Advertisement for 'LE REVEIL DU NORD' featuring a logo and text: EST PARU IL PUBLIE LES GEANTS DE FLANDRE LYPERIC ET D'HYNAEC LA MAGNIFIQUE SOCIÉTÉ FÉDÉRALE DE GYMNASTIQUE A CALAIS etc

Le XXXV^{ème} Concert radiophonique du "Réveil du Nord"

C'EST ce soir, mercredi 6 juin, à 19 h. 30, que sera diffusé le 35^{ème} Concert Radiophonique, offert par notre journal. Voici le programme détaillé de la soirée :

- LE PROGRAMME I. — La Veuve Joyeuse, de Lohar, par l'Orchestre de Radio P.T.T. Nord (chef : M. L'Espère). II. — Prélude de Fauriel, de Léon-Cavallo, par M. Dorzel, harpiste. III. — Concerto de Chopin, par Mme Marthe Hayem, pianiste-virtuose. IV. — Luna-Valse, de Lincke, par l'Orchestre. V. — La Semaine Humoristique, par M. Auguste Labbe, chroniqueur patoisant du "Réveil du Nord". VI. — Si Ricordens, de Liszt ; et Chant de l'Église, par Mlle Marthe Hayem, pianiste-virtuose. VII. — Les 3 Hussards de Lionnet, par M. Dorzel, harpiste. VIII. — Madame Christine, de X... par l'Orchestre. IX. — Le P'tit Quinquin, par l'Orchestre. X. — Informations du "Réveil du Nord".

"Prosit" Paris!



Le cocher de fiacre berlinois Gustave Hartmann, touché au bus de sa grande randonnée, Parti de Berlin on le voit ici à Paris, devant son verre ("Prosit" à la capitale française) (W. V. P.)

Une triple naissance à Lens

Mme Alexandrine Flocquet, âgée de 33 ans, épouse de M. Louis Flocquet, boucher, chemin Manot, 618 de la fosse n° 19 des Mines de Lens, a mis au monde, mardi, vers quatre heures du matin, trois enfants : une fille et deux garçons, très bien constitués. C'est M. le docteur Cambier, qui assista à l'accouchement. La mère et l'enfant sont en bonne santé. Nous adressons nos vives félicitations aux deux Williams-Flocquet.

Advertisement for 'Lisez en 2^e page NOTRE NOUVEAU ET PASSIONNANT ROMAN-FEUILLETON le Compagnon de chaîne'